



DÉCISION DU MAIRE N° 2025-61

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service des Finances

Objet : Contrat de service n° CT00004321 pour les logiciels de gestion de l'état civil et de l'enfance

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2020-05/10 du 26 mai 2020 chargeant Monsieur le Maire de prendre les décisions prévues aux articles L2122-21 et L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget de la ville ;

Décide

Article 1 : les contrats avec la société ARPEGE, située au 13 rue de la Loire - CS 23619 à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44236), sont renouvelés comme suit :

Article 2 : les contrats sont renouvelés pour une durée allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 reconductible tacitement par période d'un an, sans toutefois pouvoir excéder 5 ans.

Article 3 : Les crédits afférents à cette dépense sont inscrits au budget communal.

Article 4 : Monsieur le Maire de Saint-Nom-La-Bretèche est chargé de l'exécution de la présente décision.

PRODUITS	NB CONNEXIONS / LICENCES	DATE DE DEMARRAGE DE SERVICES	DATE DE FIN DES SERVICES	MONTANT ANNUEL HT EUR	MONTANT ANNUEL TTC EUR
MAESTRO OPUS - Abonnement	-	01/01/2026	31/12/2030	834,46	1 001,35
MELODIE OPUS - Abonnement	2		31/12/2027		
ADAGIO V5 - Abonnement	-				
ADAGIO V5 - Maintenance	1				
MELODIE OPUS - Maintenance	2				
MELODIE OPUS - Maintenance Interface HUBEE	-				
MAESTRO OPUS - Maintenance	2				
MAESTRO OPUS - Maintenance Interface HUBEE	-				
REQUIEM OPUS - Abonnement Pack locatif Moins de 2 000 emplacements	-				
CONCERTO OPUS - Abonnement	5			31/12/2030	
CONCERTO OPUS - Abonnement Base de test	-				
CONCERTO OPUS - Maintenance	5				
CONCERTO OPUS - Maintenance Module multi activités	-				
CONCERTO OPUS - Maintenance Interface Comptable	-				
CONCERTO OPUS - Maintenance Interface SEPA	-				
CONCERTO PRESTO OPUS - Abonnement	1				
CONCERTO PRESTO OPUS - Maintenance	1				
CONCERTO MOBILITE OPUS - Abonnement	3				
CONCERTO MOBILITE OPUS - Maintenance	3				
					2 330,96
				430,70	516,83
				840,01	1 008,01
				289,44	347,32
				103,89	124,67
				103,82	124,59
				100,50	120,60
				60,02	72,02
				301,49	361,79
				178,06	213,68



Le Maire

1^{er} Vice-président de la communauté
de communes Gally-Mauldre

Gilles STUDNIA

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250930-2025-61-AR
Date de réception préfecture : 30/09/2025

Mis en ligne le 29 septembre 2025

Document rendu exécutoire le 29 septembre 2025

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
PASCAL PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250930-2025-61-AR
Date de réception préfecture : 30/09/2025